



Interdiction d'approcher mes enfants

Par **nina**, le **17/03/2010** à **22:10**

Bonjour,

Séparée de mon concubin, il vit apparemment maintenant avec sa maitresse qui faisait tout à l'époque pour que celui ci quitte femme et enfant. Entre nous et les enfants il n'y a pas de problèmes particulier sauf que je lui avait demandé de ne pas approcher nos enfants de cette femme; elle a tout fait pour les séparer de leur père, ce n'est pas pour que maintenant il puisse les emmenés chez lui et qu'elle joue à la gentille avec eux. Il s'y tenait mais j'ai l'impression depuis quelque temps qu'il y déroge avec le plus petit. Ai je le droit de demandé une interdiction d'approcher mes enfants à l'encontre de cette femme? Merci de vos réponses